

Thierry Noulens

Les unités à cheval en Algérie, 1954-1962

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Thierry Noulens, « Les unités à cheval en Algérie, 1954-1962 », *Revue historique des armées* [En ligne], 249 | 2007, mis en ligne le 15 juillet 2008, consulté le 14 août 2016. URL : <http://rha.revues.org/1003>

Éditeur : Service historique de la Défense

<http://rha.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rha.revues.org/1003>

Document généré automatiquement le 14 août 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Revue historique des armées

Thierry Noulens

Les unités à cheval en Algérie, 1954-1962

Pagination de l'édition papier : p. 93-109

- 1 La Seconde Guerre mondiale semblait avoir sonné le glas des unités de cavalerie à cheval. En 1944, il ne restait dans l'armée française qu'une brigade à cheval à deux régiments [5^e régiment de spahis marocains (RSM) et 7^e régiment de spahis algériens (RSA)] qui termina la guerre dans la Forêt-Noire, un escadron par tabor marocain et quelques unités dites de « souveraineté » restées en AFN. En novembre 1948, le nombre des unités de spahis à cheval fut réduit à quatre escadrons en AFN, [4^e escadron de spahis tunisiens (EST) à Tunis, le 6^e escadron de spahis algériens (ESA) à Alger, le 9^e escadron de spahis algériens à Batna et le 3^e escadron de spahis marocains (ESM) à Rabat], un groupe d'escadrons en France [7^e groupe d'escadrons de spahis algériens (GESA) à Senlis] et quelques éléments en Extrême-Orient (dont l'escadron monté n° 3 du régiment mixte du Cambodge). Les escadrons à cheval en France et en AFN avaient été conservés pour assurer des missions de service d'honneur.
- 2 Les opérations de Tunisie et du Maroc montrèrent l'utilité des troupes à cheval en AFN, c'est pourquoi de nouveaux escadrons furent créés en 1952 : 8^e EST, 5^e ESA (créé par transformation du 2/7^e GESA le 1^{er} novembre 1954 à Sousse en Tunisie) et remise sur pied du 3^e RSM. Dès le début de la guerre d'Algérie, le choix fut fait non seulement d'engager en opération des escadrons à cheval autonomes rattachés pour administration à un régiment blindé [le 6^e ESA, implanté à Alger, était rattaché au 5^e régiment de chasseurs d'Afrique (RCA) et le 9^e ESA, stationné à Batna, au 9^e RCA], mais encore d'en mettre deux autres sur pied : les 10^e et le 11^e ESA ¹ (le 1^{er} janvier 1955 à Sebdou – Oranais, pour le premier et le 1^{er} décembre 1954 à Kenchela – Constantinois, pour le second). À son retour d'un voyage d'inspection en Algérie entre le 31 janvier et le 11 février 1955, le général de division Lehr, inspecteur général de l'arme blindée cavalerie, confirmait ce choix en constatant que les unités blindées étaient peu adaptées à la montagne mais que les escadrons de spahis à cheval étaient tout désignés pour travailler là où les véhicules à roues ou à chenilles ne pouvaient aller ². Ce fut donc essentiellement le manque d'infrastructure routière dans l'Algérie de 1955, où « l'administration s'arrêtait là où s'arrêtait le goudron », qui poussa le commandement à remettre sur pied des unités de cavalerie à cheval pour reprendre contact avec la population et contrôler le terrain. Cela représentait un retour en arrière pour l'arme blindée cavalerie (ABC), créée 12 ans auparavant.
- 3 Par la suite, d'autres formations montées firent progressivement leur apparition en dehors de l'ABC : les pelotons montés de la demi-brigade de fusiliers marins de Nemours (créés le 1^{er} décembre 1956) et les quatre compagnies nomades d'Algérie (CNA) montées ³. Ces CNA avaient été créées au cours de l'été 1955 pour remplacer les goums marocains qui devaient rentrer au Maroc après l'indépendance. Le statut des goums ne pouvait pas être appliqué aux Algériens car il était réservé à des personnels n'ayant pas la nationalité française, c'est pourquoi ce fut le statut des compagnies sahariennes qui fut donné aux nomades : les hommes étaient commissionnés et touchaient avec leur solde une prime d'alimentation. Le commandement voulait, grâce à ces unités, pouvoir contrôler de vastes régions dans lesquelles les compagnies nomades se déplaceraient continuellement. Mais ce système n'était pas viable pour des raisons administratives, logistiques et de commandement. Les unités nomades furent rapidement mises à la disposition des secteurs opérationnels et employées comme des unités de tirailleurs ou de spahis.
- 4 Il fut également mis sur pied des éléments montés dans les forces auxiliaires, il s'agissait des harkas montés des régiments ou des secteurs ⁴, des maghzens montés des sections administratives spécialisées et des unités au statut particulier que furent les groupes mobiles de police rurale (créés en janvier 1955, ils prirent l'appellation de groupes mobiles de sécurité

le 15 juin 1957)⁵. La gendarmerie comptait, quant à elle, plus de 1 300 chevaux répartis par 4 à 6 animaux dans les brigades de gendarmerie départementale.

5 Les unités de spahis et de nomades à cheval bénéficiaient d'un savoir-faire qui n'avait pu se transmettre qu'en partie seulement, car les jeunes cadres officiers ou sous-officiers n'étaient plus formés en école pour servir dans une troupe montée⁶. Ce problème s'est ajouté à d'autres difficultés dont celui de la remonte, qui venait de disparaître. Lors de la réorganisation de 1947, le service vétérinaire, qui avait pris en charge le service des remontes, céda aux haras nationaux les dépôts de Constantine, Blida, Miliana, Oran et la jumenterie de Tiaret. Seuls lui restèrent en Algérie les établissements hippiques de Mostaganem (n° 31) et de Saint-Arnaud (n° 32). Avec le développement de la cynophilie militaire, ils devinrent les groupes vétérinaires n° 31 et 32 en février 1955. Le 1^{er} août 1956 fut créé le 33^e groupe vétérinaire à Blida, devenu 541^e groupe vétérinaire en 1957⁷. L'ABC 125, règlement d'emploi des petites unités à cheval paru en 1957, était une reprise de celui d'avant-guerre⁸. Pourtant, l'emploi des troupes montées dans une guerre insurrectionnelle de décolonisation était nouveau par beaucoup d'aspects. Alors peut-on réellement parler d'héritage ? N'était-ce pas plutôt un combat d'infanterie montée qui éloignait quelque peu la cavalerie de ses missions traditionnelles : renseigner, couvrir, combattre en liaison avec les autres armes ?

6 Malgré l'expérience héritée de l'engagement d'unités à cheval en Tunisie et au Maroc, les quatre escadrons d'Algérie, qui n'y avaient pas participé, à l'exception du 9^e ESA engagé en Tunisie de juin à novembre 1954, connurent des débuts difficiles. Ces escadrons étaient trop peu nombreux et avaient des effectifs incomplets, ce qui ne les rendait que partiellement utilisables. Ils étaient composés en partie de recrues et de jeunes chevaux. L'inspecteur général de l'arme blindée cavalerie, dans le rapport cité plus haut, estimait qu'il faudrait plusieurs mois pour que ces unités parvinssent à devenir pleinement opérationnelles. Certaines améliorations lui paraissaient urgentes à apporter. Le tableau d'effectifs de dotation était celui d'avant-guerre⁹ et ne prévoyait aucun véhicule à moteur. Le général Lehr réclamait notamment une jeep pour les capitaines-commandants qui n'avaient que leur cheval comme moyen de déplacement alors que leurs pelotons étaient très dispersés sur le terrain. En outre, l'armement des pelotons ne lui semblait pas adapté. Il suggérait la mise en dotation d'un ou deux pistolets-mitrailleurs par groupe et d'un bazooka pliant de modèle M 9 au lieu du M 1. En fait, le bazooka était utilisé, à cette époque, pour tirer dans les grottes où les combattants de l'armée de libération nationale (ALN) se réfugiaient, et un bazooka pliable était plus facile à transporter à cheval. Enfin, l'inspecteur général de l'arme blindée cavalerie pensait que chaque groupe de combat devait disposer d'un poste radio SCR 536 pour ses liaisons, soit avec le groupe voisin, soit avec le chef de peloton. Cette dotation n'était pas prévue dans les pelotons à cheval, car, là encore, le règlement d'emploi de la cavalerie d'avant la Deuxième Guerre mondiale ne prévoyait comme moyen de transmission pour un escadron à cheval que deux signaleurs colombophiles, quatre trompettes agents de transmission et deux agents de transmission¹⁰.

7 Le choix qui avait été fait de ne former que des escadrons autonomes montra rapidement de graves inconvénients notamment pour l'instruction des recrues, le dressage des jeunes chevaux et surtout l'administration et la cohésion des unités. Les escadrons furent donc progressivement regroupés en groupes d'escadrons (9e et 10e GESA), puis en régiments entre 1956 et 1959. Avec l'arrivée du 3e RSM du Maroc en 1957, ce furent donc trois régiments de spahis à cheval qui opérèrent en Algérie : 3e RSM (futur 23e régiment de spahis), 5e et 9e RSA. Le 16 février 1956, le 5e RSA fut reconstitué comme régiment à cheval, sous les ordres du colonel Marzloff à Aumale (Algérois). Le 1er escadron provenait du 5e ESA, les 2e et 3e escadrons furent mis sur pied à Djelfa et à Aumale ainsi que l'escadron de commandement et des services (encore appelé couramment « escadron hors rang » dans l'ABC). Un peloton de cinq automitrailleuses M8 fut créé au sein de ce dernier. Le 15 août 1956, le 6e ESA, escadron d'escorte stationné à Alger, devint le 4e escadron du 5e RSA.

8 Le regroupement de ses escadrons en régiment ne régla cependant pas tous les problèmes de montée en puissance. Le manque de jeunes cadres sachant manœuvrer à cheval se fit cruellement ressentir. De même qu'un sous-effectif chronique¹¹, aggravé par l'existence de

services de garnison trop lourds à monter pour des escadrons isolés¹². L'infrastructure laissait également à désirer : au 5^e RSA, le colonel n'avait même pas son propre bureau, ce qui retarda d'autant la venue de son étendard. À ces conditions de vie très dures, s'ajoutait le fait que les commandants d'opérations, par méconnaissance de l'emploi des troupes à cheval, ne donnaient aux escadrons que des missions secondaires, ce dont se plaignaient amèrement les cadres. Le 5^e RSA n'eut pratiquement aucun contact avec l'ALN au cours de l'année 1956, si ce n'est des harcèlements de poste. Ce ne fut que le 1^{er} mars 1957 qu'eut lieu, pour ce régiment, le premier accrochage important mettant en œuvre des pelotons montés. Le 3^e escadron y perdit douze hommes, tués ou disparus et quinze chevaux. Cet escadron avait été envoyé en nomadisation dans la zone forestière située vers l'oued Isser, au nord-ouest de Béni-Slimane. Après avoir passé la nuit dans une ferme, il avait repris sa progression vers l'oued Malah.

9 Le 3^e peloton, celui du sous-lieutenant des Roches de Chassay, progressant au sud de l'escadron, fut accroché dans un village vers 10 h. Le chef de peloton et huit hommes furent tués immédiatement. Le capitaine de Rochefort, commandant l'escadron, aussitôt informé, fit manœuvrer ses deux autres pelotons en vue de dégager le peloton au contact. Le 2^e peloton, commandé par le sous-lieutenant Ouazzani, fut arrêté dans sa progression par des « djounouds » postés en couverture. Il fit mettre pied à terre pour forcer le passage mais resta fixé sur place. Le chef du 1^{er} peloton, le sous-lieutenant Renucci, qui avait de mauvaises liaisons radio avec son capitaine, prit l'initiative de se porter au galop en direction des coups de feu. Il se heurta à un dispositif ennemi qui tenta de l'encercler. Il réussit à se replier et à faire mettre pied à terre pour reprendre le combat. Comme tous ses pelotons étaient au contact, le capitaine tenta de venir commander au plus près. Bien que pris à partie par des feux intenses venant de crêtes boisées, il réussit à rejoindre les 1^{er} et 2^e pelotons qu'il regroupa avec lui, afin de porter secours au 3^e peloton. Entre-temps, une automitrailleuse M8 de la patrouille blindée de l'escadron, alertée par un cavalier du 3^e peloton, réussit à se mettre en appui et tira au canon sur les mechtas d'où s'échappaient les coups de feu. Cette action permit à un maréchal des logis de faire décrocher les restes du 3^e peloton, puis de relever les dix morts. L'ALN laissa vingt-cinq morts sur le terrain.

10 Ce combat fit apparaître les carences des unités à cheval. Pour monter son opération, le capitaine du 3^e escadron avait été obligé de faire appel à tous ses personnels disponibles, y compris les secrétaires. Malgré cela, les pelotons étaient trop faibles pour être employés de façon correcte : le 1^{er} peloton comptait vingt hommes, le 2^e : quinze et le 3^e : dix-huit, au lieu des trente-huit prévus au tableau d'effectifs. De ce fait, il n'y avait qu'un fusil-mitrailleur par peloton (au lieu de trois) et la sûreté immédiate lors des déplacements ne pouvait être assurée correctement. Cependant, l'attitude des spahis au feu avait été très bonne malgré le manque d'expérience de la majorité d'entre eux dont c'était le baptême du feu. Les chevaux avaient bien supporté une alimentation insuffisante et un abreuvoir rare pendant 48 heures, confirmant ainsi la rusticité et la résistance des chevaux barbes¹³. Ce cheval tenait son nom des pays où il vit le jour, autrefois appelés « barbaresques » qui s'étendent aujourd'hui de l'Atlantique - jusqu'aux confins de la Tripolitaine. Désigné pour la première fois sous le nom de « barbe » par Rabelais en 1534, il avait été le vecteur de l'expansion de l'Islam à la fin du VII^e siècle entre la Libye et l'Espagne¹⁴. C'est un cheval étonnamment résistant et sobre pour son physique : il mesure en moyenne 1,55 mètre au garrot, il a une tête assez forte chargée en ganaches, sa ligne du dessus est caractéristique avec un dos tendu et tranchant se terminant par une croupe en pupitre et une queue attachée bas qui est toujours très fournie. Il a le pied très sûr malgré ses jarrets bas, larges et secs, parfois clos et ses petits pieds qui ont tendance à l'encastelure. La robe la plus répandue est la robe grise avec ses différentes nuances¹⁵. Cependant, on trouve également des chevaux alezans et bais¹⁶.

11 Lors de l'arrivée des Français en Algérie, le cheval y était un animal de guerre¹⁷ et la puissance des tribus se mesurait au nombre de leurs cavaliers. C'est pourquoi le cheval et son cavalier ont toujours joui d'un grand prestige en AFN, d'autant plus que le cheval tenait dans la religion musulmane une place particulière : les Hadith du Prophète sont remplis

d'instructions très précises concernant les chevaux¹⁸ et leur entretien, dont l'interdiction de les castrer. C'est pourquoi les chevaux de la cavalerie d'Afrique étaient toujours des chevaux entiers¹⁹. Selon l'ABC 125²⁰, ils devaient « *cette exception à des qualités spéciales : ils sont doux avec l'homme, très maniables, très sobres, très résistants aux fatigues et sont excellents pour le service des avant-postes, les reconnaissances et la guerre de partisans ; on ne peut leur reprocher que d'être querelleurs entre eux, de jeter parfois du désordre dans les camps lorsqu'ils s'échappent, et d'exposer les cavaliers à être trahis dans une embuscade, par leurs hennissements* ». L'équitation et le harnachement dits « arabes » avaient été figés au XIV^e siècle en Afrique du Nord en vue du combat. En 1954, les régiments de spahis en étaient encore équipés : seuls les officiers et les opérateurs radio²¹ étaient dotés d'une selle d'arme modèle 1884 (officiers) ou 1874 (troupe). Pour rééquiper les régiments en 1954, une commande de harnachements « arabes » modèle 1922 fut lancée par l'établissement régional du matériel de Clermont-Ferrand et ce fut une entreprise du Tarn, l'Arçonnerie Française, qui en assura la fabrication.

12 Le choix fut fait de ne former les cavaliers qu'à l'équitation « arabe » quelle que fut leur origine (Français de souche européenne ou Français de souche nord-africaine). En effet, cette équitation utilitaire était beaucoup plus rapide à assimiler pour de jeunes recrues. Dans les régiments à cheval métropolitains d'avant la Deuxième Guerre mondiale, il fallait plusieurs mois d'instruction pour obtenir des cavaliers qui tenaient à cheval avec le harnachement réglementaire. En revanche, grâce au harnachement « arabe », il était possible d'obtenir en quelques semaines des cavaliers capables de se déplacer en équilibre sur leurs étriers, rênes longues, encolure allongée. C'était l'avis du capitaine Denis Bogros, qui fut écuyer au Manège de Saumur, pour qui l'équitation « arabe » et son harnachement formaient un tout : « *Il n'y a que le système équestre arabe : selle – mors – équitation – cheval, qui permette de faire un cavalier opérationnel en si peu de temps.* »²² Or, le mors « arabe » jugé trop sévère à cause de sa gourmette fixe formée par un anneau, avait été délaissé pour un simple filet à aiguilles²³. Mais de ce fait, les jeunes recrues avaient de grosses difficultés à contrôler leur monture sous le feu. Lors du combat, évoqué plus haut, certains cavaliers avaient été emmenés par leur cheval à plusieurs kilomètres du lieu d'accrochage. Mais la tradition empêchait de leur attribuer une bride d'arme avec un mors L'Hotte. C'est pourquoi, lors de la prise du commandement du 2/23^e RS en juillet 1960, le capitaine Bogros fit remettre en place dans cet escadron les mors « arabes » qu'il jugeait indispensables à la pratique de l'équitation « arabe ».

13 Les unités de spahis à cheval, comme les compagnies nomades, étaient composées en majorité de Français de souche nord-africaine. Ces derniers étaient recrutés très majoritairement dans les tribus cavalières du Sud algérien (Ouled-Sidi-Cheikh et Ouled-Naïl). L'instruction équestre était très rapide pour ces hommes qui montaient à cheval depuis leur enfance. En revanche, les appelés français de souche européenne ne savaient généralement pas monter à cheval lors de leur incorporation. Au début du conflit, comme leur nombre était peu important, ils recevaient une instruction à cheval à leur arrivée dans leur unité. À partir de la classe 56/2/A²⁴, ils firent leurs classes au Centre d'instruction de l'ABC d'Alger d'Hussein Dey où une instruction à cheval leur fut donnée. Lors de la transformation de l'École de l'ABC d'Hussein Dey en Centre d'instruction de l'ABC d'Alger le 30 avril 1956, ce dernier comptait déjà dans ses rangs une division des officiers et des sous-officiers à cheval, commandée par un capitaine, et un peloton d'instruction monté commandé par un lieutenant. En 1958, le nombre des chevaux atteignit 300. Ils furent regroupés au sein du 3^e groupe d'escadrons d'instruction créé le 1^{er} novembre 1958. Ce dernier comprenait deux escadrons mixtes monté et porté²⁵. Le 7^e ESA de Senlis a également fourni tout au long du conflit des recrues à quatorze mois. Un cours spécial fut également créé à Saumur pour les officiers et les sous-officiers destinés aux unités à cheval.

14 Cependant, même après 1956, il arrivait encore que des recrues ou des militaires du rang mutés à quatorze mois de divers corps de métropole ou des FFA dans les unités à cheval, ne reçussent une instruction à cheval qu'à leur arrivée au corps. C'était parfois le fruit d'une maladresse de la direction du personnel. Ainsi, en 1957, le 5^e RSA reçut du Centre d'instruction

de l'ABC d'Alger un renfort de soixante hommes, venus de l'infanterie coloniale, n'ayant aucune instruction équestre alors que quarante hommes instruits au 7^e ESA de Senlis étaient, dans le même temps, affectés au 16^e RD (régiment de dragons motorisé)²⁶. De même, on peut citer le cas, en 1960, au 23^e RS, d'un cavalier qui avait été formé comme tireur sur engin blindé et qui fut affecté dans un peloton à cheval. Bien que n'ayant jamais monté à cheval, il partit en opération le lendemain de son arrivée du fait du sous-effectif chronique que connaissaient les unités²⁷. Le rythme de l'instruction initiale pour les cavaliers montés était d'autant plus soutenu qu'à l'instruction à cheval s'ajoutait celle du combat à pied commune à toutes les recrues. L'instruction à cheval se faisait à la façon traditionnelle des unités à cheval de cavalerie française avec des harnachements qui n'avaient pas évolué depuis le XIX^e siècle. Au cours des classes, les séances d'équitation se déroulaient deux fois par jour. Le matin était consacré à une promenade des chevaux et l'après-midi à une reprise. Les recrues, surnommés « *boujadis* » dans les unités nord-africaines²⁸, n'avaient pas de cheval affecté. Le montoir était fait par un sous-officier au début de chaque séance. Toutes les séances commençaient par une instruction pratique sur le pansage des chevaux. Elle se soldait parfois par un accident du fait que les chevaux entiers tapaient assez souvent et que les jeunes recrues n'en avaient pas encore l'habitude. Après la séance de pansage, les chevaux étaient passés en revue par un sous-officier. La plus grande rigueur était exigée pour le soin des chevaux avec un effort particulier porté à celui des pieds car la moindre blessure, une maladie de la fourchette ou de la sole, pouvait rendre le cheval indisponible. Un vieil adage de cavalerie française était rappelé pour l'occasion : « *Pas de pied, pas de cavalerie.* » La chasse était faite également à la présence de paille dans les crins, ce souci relevant en fait de l'esthétisme. Les chevaux gris étaient d'un entretien plus exigeant, la moindre trace de crottin y étant beaucoup plus visible que sur les autres robes.

15 Pour les premières séances d'instruction, les recrues montaient sans selle et en bridon d'abreuvoir. Les cavaliers fixaient le tapis en feutre (*Tarar*) avec le surfaix traditionnel des spahis. Ce dernier demandait une certaine expérience pour être sanglé au moyen d'un nœud assez compliqué à réaliser. S'il se détendait, le tapis tombait, accompagné parfois du cavalier, ce qui pouvait arriver fréquemment car la morphologie du cheval barbe en faisait un cheval rond. Les cavaliers nord-africains, à la campagne, ne montaient jamais en tapis, même à leurs débuts, alors que la mise en selle des cavaliers dans la cavalerie française s'était toujours faite sans étriers (avant la Deuxième Guerre mondiale, les jeunes recrues passaient plusieurs mois au manège avant de pouvoir les chausser). Or, la selle arabe, dont l'arçon en bois était très haut et n'était pas recouvert par une matelassure, interdisait la monte au trot assis. Les cavaliers se seraient blessés inévitablement les fesses rapidement. C'était pourquoi, pour les séances de mise en selle, on utilisait le tapis. Cette équitation en tapis avait l'avantage de faire acquérir rapidement au cavalier une bonne assiette et des jambes et, lorsque après trois mois, ce dernier se trouvait assis sur une selle arabe avec des étriers, cela lui paraissait beaucoup plus facile de contrôler son cheval tout en maniant son arme²⁹.

16 Les exercices terrain, comme dans les autres armes permettaient d'acquérir les actes réflexes et les actes élémentaires du combattant. Puis, on passait aux actes élémentaires de l'escouade et, enfin, à ceux du peloton. Le peloton d'instruction était alors organisé comme un peloton organique opérationnel avec escouades éclaireurs et escouades FM. Les déplacements se faisaient à cheval mais le combat était celui du fantassin : déplacement de l'escouade éclaireurs appuyée par l'escouade FM puis le contraire pour permettre aux FM d'appuyer le bond suivant. Au total, le jeune spahi comptait au bout des trois mois environ 200 heures d'équitation. Le niveau atteint était suffisant pour participer à des opérations à cheval et aux défilés. L'esprit de corps et la cohésion étaient très forts dans les régiments à cheval du fait de la vie particulièrement dure que ces hommes avaient menée en commun.

17 La vie quotidienne des unités à cheval ressemblait à la vie de tous les régiments avec en plus le service des chevaux qui était très exigeant. En Algérie, entre 1954 et 1962, peu d'unités à cheval tenaient garnison dans un quartier de cavalerie avec écuries et manèges. Les escadrons devaient le plus souvent s'installer dans des infrastructures qui, à l'origine,

n'étaient pas destinées à recevoir des unités de ce type, voire dans des installations de fortune. Pour l'instruction, ils avaient au mieux une carrière improvisée. Lorsque le 9^e GESA s'installa dans le secteur de Blandan en septembre 1956, les pelotons furent répartis dans des fermes abandonnées ou détruites qu'ils durent reconstruire sommairement avant l'hiver, ils y restèrent pendant deux ans. Il est même arrivé que les escadrons dussent vivre sous la tente comme ce fut le cas des 3^e et 4^e escadrons du 23^e RS à Kef El Ahmar (en plaine d'*alfa* au nord du secteur de Géryville) au cours de l'été 1960 : il s'agissait pour eux de contrôler un important regroupement de tribus afin de démembrer les filières de passage depuis le Maroc.

18 Le soin aux chevaux occupait une bonne partie de la journée. En premier lieu, les chevaux étaient menés à l'abreuvoir. Un cheval boit une vingtaine de litres d'eau par jour. Les chevaux barbes, plus rustiques, peuvent plus facilement être rationnés. Cependant, le règlement de 1875 estimait à 14 litres par jour leur ration minimum indispensable. Pendant l'abreuvoir, l'orge du matin était distribuée. Une fois les chevaux abreuvés et nourris, ils étaient brossés sommairement par leur cavalier. Un pansage sommaire, que ce soit au quartier ou en opération, était obligatoire avant de seller. La promenade des chevaux se faisait, même après les classes, en tapis et en bridon à huit heures l'été et neuf en hiver. Cela permettait au cheval de se détendre et au cavalier de se mettre en selle. Certains spahis menaient en main un deuxième ou un troisième cheval du fait de l'absence ou de l'exemption de leur cavalier attitré. Cette promenade était emmenée par un sous-officier ou par le chef de peloton. Elle s'effectuait aux trois allures avec parfois le franchissement d'obstacles naturels, ce qui n'était sans poser des grandes difficultés aux cavaliers qui tenaient des chevaux en main. Elle pouvait se terminer par un long temps de galop où les spahis français de souche nord-africaine poussaient des cris de fantasia.

19 Au retour de la promenade, les spahis pansaient les chevaux, faisaient les litières puis distribuaient le deuxième repas. Les chevaux en Afrique du Nord étaient nourris à l'orge et non à l'avoine car elle y était très peu cultivée. Une fois par semaine, les litières étaient entièrement changées et le fumier remplacé par de la paille propre³⁰. Le pansage avait lieu au moins une fois par jour, autant que possible après le travail du matin. Si le pansage revêtait tant d'importance, c'était parce qu'il n'était pas seulement une mesure de propreté mais un puissant moyen d'hygiène qui pouvait empêcher l'engorgement des membres et les refroidissements. En outre, un bon pansage facilite la respiration et la circulation cutanée ce qui améliore les processus sanguins et, partant, la digestion : un bon pansage vaut, dit-on encore, un quart de la ration³¹. Le pansage était d'autant plus contraignant qu'en Afrique du Nord les chevaux étaient toujours à tous crins.

20 Les recrues françaises de souche européenne qui servaient dans les unités montées étaient généralement issues du milieu agricole et avaient donc l'habitude de soigner les animaux. Mais selon le général Renaudeau d'Arc, même « *bons dans l'ensemble, [ils] n'ont toutefois que des moyens limités de par leur extraction paysanne et ne peuvent que difficilement accéder au grade de sous-officier, voire de brigadier-chef* »³². Les chevaux des officiers occupaient, quand les infrastructures du régiment ou de l'escadron le permettaient, une écurie particulière. Chaque officier disposait d'au moins deux chevaux d'affectés. Certains, en plus de leurs chevaux d'arme, entretenaient des chevaux de compétition³³. Une fois par trimestre, lorsque le rythme des opérations le permettait, les escadrons pouvaient effectuer des exercices de routine qui prenaient toute la journée. L'escadron était rassemblé sur pied de guerre puis partait, sous les ordres de son capitaine-commandant, effectuer des exercices de combat. En plaine, l'escadron déployé par escouades couvrait une surface d'environ 25 hectares³⁴. Avant la mise en dotation de postes radio, le capitaine transmettait ses ordres et recevait les comptes rendus par estafettes. Il pouvait également transmettre les ordres à la trompette lorsque les distances le permettaient³⁵.

21 Le but de cet exercice était de roder l'escadron à manœuvrer sur une grande étendue pour ratisser le terrain méthodiquement en coordonnant l'action des pelotons et des escouades qui s'appuyaient mutuellement. Des simulacres de combat permettaient de s'entraîner à la mise pied à terre, phase extrêmement délicate, avec mise en batterie des FM. Les gardes-chevaux, un

pour quatre chevaux, allaient mettre ces derniers sous le premier couvert « À cheval » ou au sifflet, ils ramenaient les montures au galop pour que les escouades se remissent en selle. L'exercice pouvait se conclure par un exercice de charge si le terrain l'autorisait, car le moindre trou de lapin pouvait occasionner de graves accidents. De plus, il était préférable que la charge se terminât par l'ascension d'une colline pour faciliter l'arrêt des cavaliers emmenés par leur cheval.

22 Les services d'honneur étaient très fréquents chez les unités de spahis à cheval dotées de la tenue orientale. Cela nuisait fortement au maintien des effectifs disponibles dans les unités. Les escortes consistaient à accompagner les autorités de l'aéroport d'Alger au palais d'été. Les chevaux encadraient la voiture officielle au trot. Un service d'honneur particulier fut assuré par le 5^e RSA lors de la venue à Alger du général de Gaulle le 4 juin 1958. Il ne fut pas assuré en tenue orientale mais en tenue de campagne avec l'armement approvisionné. Le service dans les unités à cheval était sans doute le plus contraignant de toutes les unités d'Algérie. La tradition de la cavalerie à cheval y pesait fortement par sa rigueur. Aussi, en 1958, le général Renaudeau d'Arc, inspecteur général de l'ABC, constatait que les musulmans, sous-officiers et spahis, qui demandaient à rengager, le faisaient au profit d'unités non montées, estimant que le service y était moins pénible. Il proposait d'attribuer « *sous une forme à trouver, un avantage matériel, si minime soit-il, au personnel sous-officier et troupe servant dans les unités montées* »³⁶. Cette mesure paraissait d'autant plus justifiée que les avantages pécuniaires offerts par les groupes mobiles de protection rurale (GMPR) nuisaient au recrutement des régiments montés. Il se félicitait par ailleurs du service rendu par les escadrons à cheval dans les opérations en terrain difficile. De plus, il y voyait un moyen de créer un pôle d'attraction pour « *les jeunes indigènes et ainsi rétablir un courant d'engagement qui devrait peut-être être très profitable aux intérêts français* »³⁷.

23 Le cheval permettait effectivement d'établir et de maintenir le contact avec les populations rurales. Les unités montées étaient plus discrètes que les unités portées ou blindées, et elles étaient plus rapides que les unités à pied. Aptes à observer loin et à s'infiltrer discrètement, passant à peu près partout, elles permettaient d'obtenir la surprise. D'autre part, elles pouvaient contrôler une zone plus longtemps car le cheval barbe demandait peu de logistique. En opération, les chevaux bivouaquaient entravés à la corde ou au piquet. Les soins leur étaient donnés comme au quartier. En Algérie, il était facile de trouver du fourrage³⁸. Une ration de 5 kg d'orge par cheval était répartie tout au long de la journée³⁹. L'orge pouvait être apportée à l'étape par camion, tout comme l'eau lorsque la région en manquait. L'utilisation de camions avait permis d'alléger le paquetage des cavaliers. En outre, l'utilisation de GMC « porte-chevaux » (avec un plancher en bois) pouvait permettre d'économiser les chevaux lors de la mise en place, voire de disposer d'une deuxième monture lors d'une poursuite.

24 Tous les terrains n'étaient pas propices à l'emploi des chevaux. Ils n'étaient pas adaptés au désert car ils sont très sensibles à la grande différence de température entre le jour et la nuit, aux vents de sable, très nocifs pour les voies respiratoires et surtout au manque d'eau qu'il est très difficile de leur apporter par citerne. Les clichés du fonds Marc Flamand (ECPAD) qui montrent des spahis à cheval du 23^e RS dans les dunes de sable du sud Oranais ont été réalisés au cours d'une opération spécialement montée pour l'occasion et donnent une fausse image de l'emploi des unités montées en Algérie. Les zones montagneuses à forte végétation étaient également à proscrire, ce que le commandement ignorait au début du conflit. Ainsi, entre août et septembre 1956, le 9^e GESA dut participer à la surveillance de la frontière tunisienne entre Lamy et la mer. Le régiment, en nomadisation permanente et sans base arrière, y éprouva les pires difficultés, pour un maigre résultat. Dans cette région, l'eau est rare et l'approvisionnement par camion-citerne difficile du fait de manque de piste carrossable. De plus, le terrain chaotique couvert d'une végétation épaisse et dense était peu propice à l'emploi des unités à cheval qui ne pouvaient pas s'y déployer en cas de contact alors que l'adversaire pouvait s'exfiltrer facilement. Le 10^e GESA, le 5 mai 1956, dans les monts de Daïa (au sud d'Oran) perdit vingt-cinq spahis lors d'un seul accrochage pour cette raison.

- 25 Il fallut attendre 1958 pour que les régiments opérassent dans des régions bien adaptées : le 9^e RS se vit affecter le quartier de Oued Zanati dont le terrain était propice à une unité montée. D'une dimension moyenne, ce secteur, au relief suffisamment compartimenté, facilitait la manœuvre autant que la surprise. De même, le 23^e RS fut très efficace dans la plaine d'*alfa* et les collines du Géryvillois. Cette zone permettait aux agents du FLN de se dissimuler grâce aux nombreuses dépressions qui s'y trouvaient, mais avec leurs chevaux, les spahis pouvaient suivre les traces sans se faire repérer et arriver par surprise jusqu'aux caches.
- 26 Dans ce type de terrain, les unités montées pouvaient remplir très efficacement des missions de quadrillage et de contrôle de la population. Le 1^{er} janvier 1959, le 5^e RSA s'installa dans le quartier de Roumia. La nuit, il appartenait encore à l'ALN. Aussi, le lieutenant-colonel d'Ussel, décida d'orienter son action sur le renseignement et le démantèlement de l'organisation politico-administrative (OPA) du FLN. La mobilité des chevaux permettait à chaque peloton de visiter en quelques heures une population répartie dans un rayon de 20 à 30 kilomètres. Aucune anomalie ne leur échappait. Sur le chemin du retour, à la tombée de la nuit, les pelotons laissaient un groupe en embuscade. Ainsi, il fut créé petit à petit, pour les djounouds, un sentiment permanent d'insécurité. Parallèlement au démantèlement de l'OPA, et pour pallier la sous-administration, le régiment mena des actions sociales grâce à la création d'écoles, de foyers féminins et de centres sportifs pour les jeunes, mais aussi grâce à l'assistance médicale et vétérinaire gratuite. Dans l'Oranais, les escadrons du 23^e RS purent, grâce à leurs chevaux, assurer efficacement la protection des tribus sahariennes rejoignant leurs pâturages d'hiver pour l'*Achaba*⁴⁰ vers l'oasis d'El Maïa au mois de novembre.
- 27 L'utilisation de chevaux permettait également d'exploiter immédiatement le renseignement obtenu lors des patrouilles de nomadisation. Par une mise en place discrète et rapide, les unités s'affranchissant des infrastructures routières, pouvaient atteindre des détachements de l'ALN en transit dans des régions boisées ou ravinées. Ainsi, le 2 novembre 1957, le 2^e escadron du 5^e RSA qui tenait le sous-quartier de Guelt Es Zerga (secteur d'Aumale – Algérois) réussit à localiser et à prendre contact avec des djounouds en transit dans la forêt de l'oued Okris. Le matin, deux « suspects » avaient été arrêtés dans un village, ramenés au poste puis interrogés. Ils révélèrent la présence d'une « bande » à Bou Kharsoum. Deux heures plus tard, le contact était établi avec l'adversaire. Une fois fixé par les spahis, celui-ci fut détruit ou dispersé grâce à l'intervention de T6 et d'une compagnie d'infanterie arrivée en renfort.
- 28 Pour une unité à cheval, la surprise était un facteur indispensable au succès. Dans le cas contraire, lorsqu'elle était prise en embuscade, elle était plus vulnérable qu'une troupe à pied car elle devait mettre pied à terre pour combattre. Elle devait éclater au galop, mettre pied à terre, confier les chevaux aux gardes-chevaux qui devaient les mettre à l'abri des coups de l'ennemi, et se regrouper par escouade et par groupe. De plus, la mise en batterie du FM demandait un « *drill* » important. Au début du conflit, le FM était fixé, comme le voulait le règlement, sur un cheval de bât. Ce cheval était généralement choisi parmi les plus caractériels du peloton car ces chevaux étaient délicats à monter. Or, sous le feu et dans l'excitation de la mise pied à terre, c'était le premier à faire des écarts. Il arrivait donc que ce cheval échappât au cavalier qui le tenait en main. Il fallait alors que le chef de peloton rompît le contact pour courir toutes affaires cessantes après ce cheval chargé de son FM et de ses munitions qui risquaient de tomber aux mains de l'ennemi. Rattraper un cheval en liberté était parfois très long. Tous les chefs de peloton n'eurent pas la chance de celui du 9^e RSA dont le cheval de bât échappé, dans la région de Ras El Ayoun (Constantinois) le 9 mars 1956, avait été attiré par une jument. Ce grave inconvénient poussa le commandement, en 1957, à faire porter le FM dans un étui fixé à la selle du tireur et à répartir les munitions au sein des escouades FM, le cheval de bât devint un porteur de bagages.
- 29 Peu d'actions sous le feu furent effectuées au galop. Quelquefois, cette allure permit d'enlever et de coiffer une position tenue par l'ennemi. Le 14 mars 1957, dans le djebel Hairech (sous-secteur de Sebdou, Oranais), le capitaine Brelière à la tête du 2/3^e régiment de spahis à cheval (RSC) fut appelé en renfort par le commandant du sous-quartier pour réduire une résistance isolée. Il comprit qu'un bouclage serait trop long à mettre en place et choisit de s'emparer de

la position au galop. Après une approche au trot, celui-ci fut pris dès l'ouverture du feu par la résistance. La position fut coiffée après la mise en place d'un appui feu mis à terre sur une ligne de crête intermédiaire. Aucune perte ne fut à déplorer pendant l'action, les djounouds, surpris, levèrent pied rapidement pour se regrouper sur le mouvement de terrain suivant qui fut enlevé par les spahis à pied, baïonnette au canon. Pour mener une action au galop, le terrain devait s'y prêter. Le 9^e RS, au cours de l'été 1959, fut chargé d'intercepter des incendiaires de moissons. Ses actions tapaient généralement dans le vide car un système de guet leur permettait de s'enfuir. Un chef de peloton en ayant surpris quelques uns en flagrant délit, lança contre eux ses spahis au galop à leur poursuite à travers les blés. Mais le terrain n'ayant pas été reconnu, le peloton culbuta dans un oued étroit où il perdit quatre chevaux.

30 Pour éviter de s'alourdir, les unités à cheval n'emportaient jamais leurs mortiers en opération, bien que des chevaux de bât étaient prévus au tableau d'effectifs pour les porter. Ces derniers étaient en dotation à l'escadron de commandement et des services (ECS) et servaient généralement à défendre les postes. Le manque de puissance de feu était pallié par l'intervention de T 6 ou de blindés. Les régiments comptaient dans leurs rangs des automitrailleuses M 8, voire des M 24⁴¹, mais comme les blindés ne pouvaient pas toujours suivre, seul l'appui aérien avait une réelle efficacité. En fait, le rôle des unités à cheval était généralement d'intervenir rapidement sur un objectif précis et de le fixer en attendant des appuis⁴² ou des renforts. En juin 1958, un escadron de marche du 9^e RS se lança à la poursuite d'un commando de l'ALN qui venait d'assassiner un Européen et progressait sur un terrain couvert de végétation très dense. La progression se fit jusqu'au contact. Le commando se sentant poursuivi monta une embuscade dans laquelle tomba un peloton qui perdit son chef, le sous-lieutenant de Saint-Olive, et 5 spahis. Le reste du peloton ayant mis pied à terre se trouva fixé par des feux d'armes automatiques. Le capitaine fit manœuvrer les autres pelotons au galop et s'empara de la position, appuyé par des T6.

31 Les régiments pouvaient également être engagés en entier ou par groupe d'escadrons dans de grandes opérations. Lors de ce type d'opération, les chevaux étaient plutôt employés pour le bouclage mais, contrairement aux unités à pied, ils pouvaient intervenir rapidement en cas de contact. Les unités intervenaient sur ordre ou à l'initiative de leur chef. Ce fut en se portant au secours d'une compagnie du 8^e régiment d'infanterie (RI) et en se guidant avec les bruits du combat que le capitaine de La Sayette, célèbre cavalier de concours hippique, tomba à la tête de son escadron (2/23^e RS) en lisière de la forêt des Hassasnas (secteur de Saïda – Oranais). Arrivés au contact, les spahis mirent pied à terre et appuyés par les fantassins, tentèrent un assaut, mais il fallut attendre l'arrivée de commandos de l'air pour venir à bout des éléments de l'ALN.

32 Le 22 janvier 1959, le 5^e RSA prit part à l'opération « Cygne bis » avec un groupe d'escadrons à cheval (1^{er} et 4^e escadrons) aux ordres du chef d'escadrons Chevant. Ce dernier disposait d'une patrouille d'automitrailleuses du régiment et d'un poste de commandement à cheval, mis sur pied avec le peloton « trompette » du régiment et dont les postes radio étaient transportés par des chevaux de bât. Ce groupe d'escadrons fut mis à la disposition du 1^{er} régiment étranger parachutiste (REP). Sa mission était de renseigner le colonel du 1^{er} REP sur les mouvements de « rebelles » qui cherchaient à décrocher vers le sud face aux légionnaires qui devaient attaquer au nord. Les spahis interceptèrent des communications radio sur différentes fréquences, qui donnaient comme consigne : « *Laissez-les passer, cachez-vous, n'attaquez pas.* » En fin de journée, la liaison physique avec les éléments du 1^{er} REP fut effectuée sans qu'aucun contact avec l'ennemi n'ait été établi, malgré la présence au sol de nombreuses traces. De retour vers leurs positions initiales, vers 17 h 45, les pelotons de tête du 4^e escadron furent pris à partie par des éléments qui surgirent des fourrés. Les pelotons se dégagèrent au galop, puis engagèrent le combat à pied. Le capitaine commandant le 4^e escadron contre-attaqua avec son 3^e peloton et prit pied sur le piton où les tireurs étaient embusqués. Il dégagea ainsi ses deux pelotons qui étaient très durement accrochés au corps à corps. Deux avions T6 intervinrent rapidement. Le 1^{er} escadron, alerté par radio, rallia la position au galop qu'il atteignit 30 minutes après le début de l'accrochage. Une fois la levée des feux aériens

effectuée, les deux escadrons manœuvrèrent ensemble, en se portant en avant. L'ennemi finit par décrocher deux heures plus tard. Les éléments du 1^{er} REP, venu à marche forcée porter secours aux spahis, n'arrivèrent sur les lieux qu'une heure et demie après la fin du combat. Ils participèrent à la fouille du terrain sur lequel on releva trois morts de l'ALN avec leurs armes et des documents. Le groupe d'escadron avait perdu au cours du combat, trois morts, deux blessés, deux chevaux tués (ceux de deux chefs de peloton), trois de blessés et cinq d'échappés. L'effectif auquel les spahis avaient été confrontés, fut estimé à plus de 100 hommes.

33 Certaines opérations étaient effectuées à pied avec l'appui des automitrailleuses du régiment dans des terrains impraticables aux chevaux. Lors d'une opération de ce type, le 6 novembre 1959, le 4/23^e RS, au sud de Ghassoul, fut alerté par un piper qui signalait la présence de guetteurs qui n'osaient pas bouger de peur de donner l'alerte. En fait, ils assuraient la sûreté d'une réunion du commando de la mintaqua rassemblé pour écouter le commissaire politique. Le capitaine donna l'ordre de monter à l'assaut sans tarder, guidé par le piper. Surpris, les djounouds n'eurent pas le temps de gagner leurs emplacements de combat et durent décrocher en laissant neuf tués dont leur chef sur le terrain, sans aucune perte du côté des spahis. Les unités à cheval constituaient également des réserves de fantassins qui pouvaient être hélicoptérées lors de grandes opérations. Le 31 mars 1958, le 1/5^e RSA fut hélicoptéré en deux rotations, dans la région d'Aïn El Meridjat (à l'ouest d'Aumale) et où il mit à terre quinze hommes de l'ALN⁴³. Face au succès des harkas montées, il fut étudié la mise sur pied d'un commando à cheval au sein du 1^{er} REC mais qui ne vit jamais le jour⁴⁴. Le seul régiment à compter un commando de chasse fut le 23^e RS à Géryville. Créé en 1960, ce commando « Griffon », commandé par le lieutenant Meyer, utilisait fréquemment des chevaux du régiment pour remplir ses missions de renseignement et de lutte contre les exactions du FLN.

34 Comme toutes les unités musulmanes, les unités de spahis furent confrontées aux problèmes des désertions, cependant, après un pic constaté entre 1955 et 1956, notamment au 10^e GESA⁴⁵, elles diminuèrent de façon considérable pour reprendre à la fin de l'année 1960. Les CNA étaient plus sensibles à ce problème, surtout dans les compagnies à pied du fait que leur recrutement s'effectuait sur place avec des hommes mariés. Or, quand la compagnie était en opération, la protection des familles laissées en base arrière n'était pas assurée de façon satisfaisante. Au 14^e escadron de Liebert, en 1958, quelques sous-officiers musulmans, dont un adjudant, durent être arrêtés pour avoir ourdi une mutinerie avec l'intention de désertir. À la fin de la guerre d'Algérie, toutes les unités montées furent dissoutes. Les chevaux furent laissés à la future armée algérienne, envoyés à Dakar pour remonter la Garde rouge ou vendus sur place.

35 Après une montée en puissance difficile, les unités à cheval apportèrent une très bonne réponse aux problèmes opérationnels posés par la guerre d'Algérie. Si les savoir-faire techniques et l'esprit de corps ont été hérités de la cavalerie traditionnelle d'Afrique du Nord dans les moindres détails, l'emploi des unités à cheval semble avoir éloigné la cavalerie de ses missions traditionnelles en transformant les cavaliers en fantassins montés. En fait, le cheval fut un vecteur qui non seulement permit de maintenir le contact avec la population, mais aussi d'atteindre rapidement un ennemi très fluide là où il se croyait en sûreté. D'ailleurs, cela avait été confirmé par un document saisi le 14 janvier 1958, par le capitaine Boucher du 5^e RSA sur le corps d'un chef de l'ALN. Il y était fait état de la crainte qu'inspiraient les unités montées : « *Ils passent partout, ils vont plus vite que nous.* » Cette crainte influait sur le moral des djounouds car on pouvait lire plus loin : « *Ils font tous des demandes de mutations car ils trouvent le secteur trop dangereux.* »⁴⁶ Les unités à cheval furent encore utilisées par la suite par d'autres armées sur des théâtres d'opérations qui s'y prêtaient, comme l'armée portugaise en Angola, l'armée française au Tchad, dans les années 1970 ou, encore plus récemment, les forces spéciales américaines en Afghanistan.

Notes

- 1 Il existait à cette époque d'autres unités de spahis à cheval en Afrique du Nord : le 3^e ESM au Maroc et, en Tunisie, le 5^e ESA et le 4^e RST qui venait d'être formé à partir des 4^e et 8^e EST.
- 2 Rapport au ministre des Armées n° 182/IGABC/701 du 22 février 1955 concernant les unités ABC de la 10^e région militaire, SHD/DAT, 31 T 8.
- 3 Les personnels de ces unités à cheval appartenaient tous à l'ABC, mais les quatre groupes de compagnies nomades (quatre compagnies à pied et une compagnie à cheval chacun) dépendaient de l'infanterie. Les compagnies à cheval étaient alignées sur le tableau d'effectifs de dotation des escadrons de spahis à cheval et portaient les numéros 13 à 16.
- 4 Un article du n° 3/1978 de la *Revue historique des armées* commis par le chef d'escadron Gourmen présente ce que furent les bataillons du train en Algérie. Le 585^e bataillon du train, comptait dans ses rangs une harka à cheval de cent cavaliers mise sur pied par le chef d'escadron Lallart, lui-même ancien de l'escadron de Saint-Cyr.
- 5 Ce fut en avril 1956 que le premier peloton monté des groupes mobiles de protection rurale (GMPR) fit son apparition au sein du GMPR 43 à Sedrata (Constantinois).
- 6 L'escadron de spahis de Coëtquidan, qui était une troupe de manœuvre, avait disparu en 1947, après deux ans d'existence.
- 7 Les 31^e et 32^e groupes vétérinaires furent dissous en 1962 et le 541^e rapatrié en 1964.
- 8 Ministère de la Défense nationale et des Forces armées/état-major de l'armée/3^e bureau : ABC – 125 : *Notice provisoire pour l'instruction et l'emploi des petites unités de cavalerie « unités à cheval »*. Approuvée le 15 octobre 1957 sous le n° 1127/EMA/3.1, s.l., 318 pages.
- 9 Un escadron comptait quatre pelotons de fusiliers à deux groupes de combat : cf. schéma d'organisation, p. 108.
- 10 Ministère de la Guerre, *Aide mémoire de l'officier de cavalerie en campagne*, Paris, Imprimerie nationale, 1936, p. 64.
- 11 En décembre 1956, il manquait 33 militaires du rang aux 2^e et 3^e escadrons, sur un effectif théorique de 157.
- 12 Du fait de leur isolement, les escadrons devaient tous monter des services de garnison. Certains avaient même à gérer deux ordinaires.
- 13 SHD/DAT, 7 U 1003.
- 14 Selon l'historien arabe Ibn Khalinkhan, lors de la bataille du Rio Barbate qui l'opposa à l'armée wisigothe en 711, la cavalerie musulmane ne comptait que 12 chevaux arabes sur un total de 12 000. ROUX (E.J.), *Le cheval barbe*, Paris, Librairie Jean Maisonneuve, 1987, p. 30.
- 15 « *Foncé, quand le noir domine ; pommelé, quand des taches blanches dominent ; clair, quand le poil noir a fait sa chute et de fer, couleur gris bleu avec la tête noire.* » ABC – 125 du 15 octobre 1957, p. 235.
- 16 En 1954, une tradition voulait que les chevaux fussent répartis dans les pelotons en fonction de leur robe, ce qui donnait un aspect homogène à ces derniers lors des prises d'armes. Mais, il fut rapidement décidé d'attribuer les chevaux bais et alezans aux escouades éclaireurs pour des raisons de discrétion. Les chevaux gris furent donc attribués en priorité aux escouades FM.
- 17 Le capitaine Morris écrivait en 1834 : « *Sans la guerre le cheval ne servirait dans ce pays que comme bête de somme, sans la guerre que les Arabes ne font qu'à cheval, et pour cela il leur en faut de bons, ils auraient encore bien plus laissé leurs races de chevaux s'abâtardir.* » VATIN (Fernand), *Étude sur le cheval arabe dans le Nord de l'Afrique*, Paris, Imprimerie Léon Tugny, 1909, p. 104.
- 18 Aly Ben Abderrahman Ben Hodeïl El Andalously attribue au Prophète les paroles suivantes : « *Lorsque Dieu voulut créer les chevaux, il dit au vent du sud : je vais créer de toi une créature en qui je placerai la puissance de mes amis, l'avidité de mes ennemis, le rempart des gens qui m'obéissent.* » - *Crée ! Dit le vent.*
Dieu prit alors de ce vent une poignée et créa un cheval auquel il dit : je te nomme et te crée arabe ; je lis le bien aux crins de ton toupet... » BEN ABDERRRAHMAN BEN HODEÏL EL ANDALOUSY (Aly), *La parure de cavaliers et l'insigne des preux*, Paris, Libris Éditions, 1998 (édition originale de 1924), p. 170. Cette légende explique le fait que les chevaux soient toujours à tous crins dans toute l'Afrique du Nord et, donc, dans les régiments de spahis, bien que l'entretien des chevaux en campagne soit de ce fait plus contraignant.
- 19 Les Larbaa, tribu du sud de l'Oranais, étaient les seuls à monter des juments pour la guerre. BARAIL (général du), *Mes souvenirs*, 2^e vol., Paris, Plon, 1896, p. 287).
- 20 *Ibid.*, p. 275.

21 Le poste SCR 300 ne pouvait pas être porté à dos d'homme avec la selle arabe du fait de la hauteur du troussequin (guedda). Les radios étaient donc équipés de la selle modèle 1874 et, comme le veut le règlement, d'une bride d'arme.

22 MEYER (F.) et SIMON (P.), *Spahis à cheval en Algérie*, Paris, Le Burnous, 2004, p. 23.

23 Déjà fortement critiqué par le chef d'escadrons Licart dans son livre, *Le cheval barbe est son redressage*, ce mors avait été retiré du service par certains chefs de peloton de spahis avant la Deuxième Guerre mondiale.

24 SHD/DAT, 7 U 1040.

25 *Id.*

26 SHD/DAT, 31 T 12

27 MEYER (F.) et SIMON (P.), *op.cit.*, p. 23.

28 GIRARD (Claude), *Les cavaliers du soleil. L'épopée des spahis*, Paris, Quorum, 1995, p. 86.

29 *Ibid.*

30 Selon Claude Girard, un escadron produisait 800 m³ de fumier par mois. Ce fumier était vendu à des agriculteurs. *Op.cit.*, p. 112, note n° 12.

31 CHARVIN (Claude), *Pratique de l'alimentation des chevaux*, Paris, Crépin-Leblond, 1980, p. 74-75.

32 SHD/DAT, 31 T 12, rapport d'inspection du 9^e GES de mars 1959.

33 Au 5^e RSA, un capitaine-commandant entraînait des chevaux de course. Il pensait que les « événements » d'Algérie finiraient rapidement et que les courses à Alger reprendraient. Il s'était donc fait affecter des jockeys professionnels dans son escadron et avait fait réaliser par le génie une piste de galop qui officiellement était une piste d'atterrissage pour l'ALAT.

34 GIRARD (Claude), *op.cit.* p. 144.

35 Le général Pierre Durand, ancien écuyer en chef du Manège de Saumur, a même vu effectuer le port des burnous au son de la sonnerie réglementaire « *Déroulez les manteaux* » dans l'escadron où il était lieutenant, en colonne de marche.

36 SHD/DAT, 31 T 12, rapport d'inspection du 5^e RSA de juillet 1958.

37 *Id.*

38 Selon les régions, on pouvait donner aux barbes du *drinn*, de l'*alfa*, ou même du modeste *kfat* dans Sud. Ce fourrage servait de lest et permettait aux chevaux de mieux digérer leur orge.

39 Réveil : 500 gr, arrivée à l'étape : 2 kg, vers 16h00 : 1,5 kg et à 20h00 : 1 kg.

40 Transhumance vers les hauts-plateaux de l'Oranais.

41 Au 5^e RSA, le 1^{er} mai 1959, les 1^{er} et 3^e escadrons du 8^e régiment de chasseurs à cheval dissous devinrent les 5^e et 6^e escadrons du régiment. Le 5^e escadron était équipé d'automitrailleuses M 8 et le 6^e de chars M 24. En fait, les escadrons étaient mixtes, il comptait chacun 1 peloton d'automitrailleuses M 8, 1 peloton de chars et 2 pelotons portés. Le 6^e escadron disposait en plus d'une harka. Le lieutenant-colonel d'Ussel, qui avait voulu cette articulation se battait d'ailleurs pour conserver le peloton d'automitrailleuses à l'ECS, et surtout pour réarticuler son régiment afin de le rendre plus efficace. Il souhaitait diminuer le nombre de pelotons à cheval par escadron (trois au lieu de quatre) tout en augmentant leur effectif (46 hommes au lieu de 38). Cette mesure ne fut pas acceptée.

42 La faible puissance de feu des pelotons montés avait fait renoncer à la carabine US M1 au profit de mousquetons de 8 mm ou de FSA 49 et 49/56. Ces armes étaient beaucoup plus lourdes mais avaient une puissance d'arrêt supérieure.

43 Le capitaine de Pontbriand, commandant le 1^{er} escadron, fut cité à l'ordre de l'armée à cette occasion : « *Commandant d'escadron ardent et manœuvrier. Le 31 mars 1958, au cours d'une opération dans le Bougaouden (secteur d'Aumale), son unité ayant été hélicoptée en renfort, s'est portée résolument à la rencontre d'une bande rebelle qui tentait de s'échapper. Attaquant l'adversaire, l'a obligé à abandonner sa position et l'a poursuivi sans répit lui causant des pertes sévères dont 14 cadavres dénombrés sur le terrain, un prisonnier et de nombreuses munitions récupérées : 8 armes dont un fusil-mitrailleur (...).* » SHD/DAT, 7 U 1003

44 SHD/DAT, 6 T 800.

45 Certains déserteurs revinrent au régiment en août 1957.

46 SHD/DAT, 7 U 1003.

Pour citer cet article

Référence électronique

Thierry Noulens, « Les unités à cheval en Algérie, 1954-1962 », *Revue historique des armées* [En ligne], 249 | 2007, mis en ligne le 15 juillet 2008, consulté le 14 août 2016. URL : <http://rha.revues.org/1003>

Référence papier

Thierry Noulens, « Les unités à cheval en Algérie, 1954-1962 », *Revue historique des armées*, 249 | 2007, 93-109.

À propos de l'auteur

Thierry Noulens

Après avoir assuré la direction de l'enseignement de l'histoire aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan pendant quatre ans, il est chef de la division recherches et prospective du département de l'armée de Terre du SHD. Breveté de l'enseignement militaire supérieur, il est titulaire d'un DEA d'histoire portant sur l'emploi des animaux pendant la guerre d'Algérie et prépare actuellement une thèse sur l'emploi de l'arme blindée cavalerie pendant la guerre d'Algérie, sous la direction du professeur Jean-Charles Jauffret.

Droits d'auteur

Revue historique des armées

Résumés

La Seconde Guerre mondiale semblait avoir sonné le glas des unités de cavalerie à cheval. En 1944, seule une brigade à cheval à deux régiments fut engagée en France et en Allemagne et, en novembre 1948, le nombre des unités de spahis à cheval fut réduit à quatre escadrons en AFN pour assurer des services d'honneur. Pourtant, pour faire face aux besoins opérationnels en Algérie entre 1954 et 1962, trois régiments à cheval furent remis sur pied ainsi que de nombreuses petites unités montées de différents statuts. L'emploi de troupes montées dans une guerre insurrectionnelle de décolonisation ne semblait pas être, de prime abord, un nouveau concept mais plutôt le retour à des savoir-faire anciens qu'il fallait redécouvrir. Pourtant, l'emploi des ses cavaliers était nouveau par beaucoup d'aspects bien qu'il permît à l'arme blindée cavalerie de remplir les missions traditionnelles de la cavalerie : renseigner, couvrir, combattre en liaison avec les autres armes.

Mounted units in Algeria (1954-1962). For mounted troops in the French army, the Second World War seemed finally to have sounded the death knell. In 1944 just a solitary brigade consisting of two regiments of horsed troops took part in the campaign in France and Germany and in 1948 the number of mounted Spahis units was reduced to just four squadrons for ceremonial duties, based in French North Africa. However, to meet operational requirements in Algeria between 1954 and 1962, three mounted regiments were re-established, along with numerous smaller mounted units of different kinds. It hardly seemed at first as though the employment of mounted troops in an insurgent war of decolonisation was a new concept more a case of a return to old types of know-how that circumstances now forced the army to rediscover. However, the utilisation of the mounted troops proved novel in many respects, even if it did permit the cavalry's

Entrées d'index

Mots-clés : cheval, Algérie